

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1168

présenté par

M. Corbière, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement un rapport préalable sur le contenu des formations et types d'accompagnement prévus pour les allocataires du revenu de solidarité active avant le déploiement effectif de France Travail.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les député.es membres du groupe LFI-Nupes souhaitent la transparence du contenu des formations et de l'accompagnement proposés aux bénéficiaires du RSA.

Le service public de l'emploi est sujet à un véritable sabotage sous l'effet de ses réformes et réorganisations successives. Aujourd'hui sous doté en effectifs, Pôle Emploi peine à proposer un

accompagnement de qualité aux demandeurs d'emplois. Les formations auxquelles l'on demande aux demandeurs d'emplois d'assister sont bien souvent inadaptées à leurs besoins réels.

Ce texte ne fournit aucune indication budgétaire viable et sérieuse au sujet des moyens qui seront consacrés à l'accompagnement des demandeurs d'emplois. Par ailleurs, alors qu'il pourra être exigé des privés d'emplois soumis à un contrat d'engagement qu'ils suivent assidument des formations, rien n'est dit du contenu de ces formations.

Pour toutes ces raisons, les député.es membres du groupe LFI-Nupes demandent la remise, par le Gouvernement, d'un rapport préalable au déploiement de France Travail portant sur le contenu des formations et de l'accompagnement proposés aux bénéficiaires du RSA.